

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Soutien exceptionnel à l'Amalgame

La Ville d'Yverdon-les-Bains et le canton de Vaud coordonnent une aide exceptionnelle en faveur de la salle de concert de l'Amalgame qui connaît des difficultés financières. L'association qui gère la salle recevra annuellement 50'000 francs supplémentaires sur 2 ans.

L'association G.A.M.E, qui gère la salle de concert de l'Amalgame, est un acteur clé de la vie culturelle yverdonnoise. Située dans le complexe de Sports 5, l'association sera également l'un des résidents importants du futur pôle culturel et sportif que la Ville souhaite y créer et dont les travaux devraient commencer en 2021. Cet été, dans le cadre de la renégociation de sa convention trisannuelle, G.A.M.E révélait un besoin d'apport financier à hauteur de 80'000 francs pour améliorer principalement les conditions de travail de son équipe professionnelle.

À la suite de discussions menées entre l'association, la Municipalité et le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, un accord a été trouvé autour d'une aide exceptionnelle de 30'000 francs du Canton, ainsi que de 20'000 francs de la part de la Commune (dont le soutien annuel total s'élèvera ainsi à 190'000 francs).

L'association recevra ainsi 50'000 francs supplémentaires pour lui permettre de consolider les conditions salariales de son équipe professionnelle et d'envisager l'avenir immédiat avec plus de sérénité. Cette collaboration sera scellée par une convention tripartite de 2 ans entre le Canton, la Municipalité et l'association. À son terme, une nouvelle négociation de la subvention aura lieu. Durant cette période, l'association G.A.M.E devra trouver des solutions financières pour assurer son budget de fonctionnement à la fin de l'aide d'urgence accordée. Ce soutien souligne ainsi l'importance de cet acteur pour la vie culturelle de la Ville, de la région et plus largement du canton.

Les problèmes de rémunération et de professionnalisation sont récurrents et importants dans les clubs de musiques actuelles romands. Au-delà de cette aide exceptionnelle, les cantons, les communes et les milieux concernés ont prévu d'organiser en 2020 de nouvelles assises des musiques actuelles afin de dialoguer avec tous les acteurs et comprendre et anticiper les conditions d'un soutien adapté à l'ensemble des clubs.

Lausanne, le 09 décembre 2019

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Jean-Daniel Carrard, syndic, Ville d'Yverdon-les-Bains

Carmen Tanner, vice-syndique d'Yverdon-les-Bains

Raphaël Kummer, chef du Service de la culture, Ville d'Yverdon-les-Bains

DCIRH, Nicolas Gyger, responsable section encouragement à la culture, Service des affaires culturelles, [nicolas.gyger\(at\)vd.ch](mailto:nicolas.gyger(at)vd.ch)